

CESSEZ LE FEU EN ALGERIE DU 19 MARS 1962

Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal,
Monsieur le Président du Comité local de Torcy/Champs /Noisiel de la FNACA,
Monsieur le Président de la section de l'Union nationale des Combattants de Torcy,
Messieurs les anciens combattants,
Mesdames, Messieurs.

C'est avec gravité que je prends la parole devant vous, ce matin, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Nous sommes réunis à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie, intervenu le 19 mars 1962, au lendemain de la signature des accords d'Evian.

Le 19 mars 1962 marquait le début de la sortie de la guerre, l'arrêt officiel des hostilités, la perspective, à la fois, de la fin d'un conflit si cruel et du retour en métropole des appelés du Contingent.

Il aura fallu pourtant attendre 37 ans et la loi du 18 octobre 1999 portant reconnaissance de l'état de guerre durant les conflits d'Algérie et d'Afrique du

Nord pour qu'enfin la guerre d'Algérie soit reconnue comme telle, une guerre abominable à laquelle ont participé près de deux millions d'appelés, de rappelés et de militaires de carrière.

Une guerre terrible avec son cortège d'horreurs, de martyrs et de victimes, une guerre qui a causé la mort de près de 30 000 militaires souvent très jeunes mais également plus de 65 000 blessés et des centaines de milliers de victimes civiles de toutes confessions.

Autant de familles meurtries, accablées par la perte d'un être cher sans oublier le départ d'Algérie dans des conditions dramatiques d'un million de nos concitoyens.

C'est dire l'importance du devoir de mémoire que symbolise la date du 19 mars 1962. C'est le sens de l'hommage que nous rendons aujourd'hui à

tous les soldats et à tous les civils de France et d'Algérie qui ont vécu si douloureusement ce conflit et qui ont dû réapprendre à vivre en affrontant les souvenirs et les traumatismes profonds issus de cette guerre.

C'est tout naturellement, au nom de ce même devoir de mémoire que les municipalités de Champs sur Marne, Noisiel et Torcy ont contribué financièrement à l'acquisition du nouveau drapeau de la section locale de la FNACA présidé par M. Christian Darrigues.

La date du 19 mars appartient aujourd'hui à l'histoire de notre pays, elle garantit dans un geste d'apaisement que jamais ne seront oubliées les victimes civiles et militaires de ce conflit.

Merci aux 250 000 adhérents et adhérentes des différents comités de la FNACA répartis dans toute

la France de perpétuer inlassablement le souvenir de ce conflit et d'honorer la mémoire de tous ceux qui n'ont pas eu la chance de revenir vivants.

Bien sûr, si nous ne devons jamais oublier le passé, nous avons également l'obligation de créer les conditions d'un avenir prometteur pour nos deux peuples, nos deux nations souveraines avec toujours la paix et le respect mutuel comme priorité.

En 2022, comme depuis 60 ans, il s'agit d'une mission essentielle et prioritaire.

Je ne saurais conclure mon intervention ce jour sans évoquer la guerre terrible qui dévaste actuellement l'Ukraine.

A nouveau, l'Europe que l'on croyait depuis 1945 à l'abri de ce type de conflit est entraîné dans une guerre meurtrière déclenché par la Russie.

L'ampleur des victimes civiles et militaires, la barbarie des bombardements aveugles sur des villes ancrées dans notre histoire, Kiev, Odessa l'exode de millions d'Ukrainiens, femmes enfants, personnes âgées qui ont tout perdu et qui laissent derrière elles leurs pères, leurs maris, leurs fils, cette situation nous révolte et est injustifiable.

Ensemble réunis devant le Monument aux morts, je sais que nous partageons toutes et tous la même volonté, celle d'un arrêt immédiat de cette guerre et de la fin de cette barbarie.

Je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation de la Municipalité.

Merci pour votre présence.